Réponse AlMEylan questionnaire « Meylan Notre Ville »

La liste AIMEylan est une liste citoyenne et indépendante de tout parti politique. Notre programme a été construit autour de 3 valeurs qui sont la Démocratie, l'Ecologie et la Solidarité.

Question 1 : Quels sont les 3 projets prioritaires pour la commune ? Pour quoi (le sens, la finalité de chacun d'eux) ? Comment et à quel(s) stade(s) de chaque projet comptez-vous impliquer les habitants dans une démarche de co-construction ?

<u>Sur l'axe Ecologie</u>, nous souhaitons que la commune soit exemplaire (cadre de vie, paysage et biodiversité, lutte contre les pollutions...) et innovante face à l'urgence climatique qui impose à la fois de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et de nous adapter aux effets du réchauffement climatique.

Nous proposons donc notamment de reconstruire une **école et un gymnase** pour en faire des bâtiments éco-responsables à énergie postive et de créer des **ilots de fraicheur** sur l'espace public (plantation de 100 arbres/an, mise en valeur des ruisseaux, perméabilisation des sols...)

<u>Sur l'axe Solidarité</u>, nous considérons que la commune doit jouer un rôle majeur pour garantir à chacun l'éducation, la culture, le logement, la sécurité, les soins, les loisirs, permettant à chacun de vivre mieux.

Parmi nos nombreuses propositions, nous proposons de construire une **nouvelle résidence-services** pour les séniors et de développer des **aires de jeux inclusives dans les parcs, pour tous, valides ou non valides**.

<u>Sur l'axe Démocratie</u>, nous considérons que la force de la démocratie locale soit s'appuyer sur une relation de confiance entre les élus et les techniciens, ce qui implique d'associer les citoyens aux projets.

- → Nous souhaitons mettre en place **2 commissions extra-municipales** : **urbanisme** et **vie locale** (loisirs, sports, culture) pour améliorer le service aux habitants (horaires, tarifs...). Nous nous appuierons sur les structures en place : CCAS, CLSPD, PEDT...
- → Afin de favoriser l'émergence de projets par les habitants, nous lancerons des appels à projets auprès de la population pour réaliser des petits équipements ou des projets utiles à la vie communale, en mettant en place un **budget participatif** pour les financer.
- → Nous construirons avec les citoyens des indicateurs pour évaluer nos politiques
- → Nous mettrons en place un guichet unique à la mairie avec un interlocuteur dédié et nous engageons à travailler activement avec la Métropole sur tous les sujets de compétence métropolitaine.

Question 2 : Quelle place souhaitez-vous donner à la CEM ? Mission, gouvernance, composition, mode de recrutement, mode de fonctionnement, autonomie (dans la saisine des sujets traités et/ou dans l'appel ponctuel à des experts), etc. ?

Ce sont les élus de AIMEylan qui ont bataillé pendant plus de 6 mois, et 5 conseils municipaux avec le dépôt d'une délibération par notre groupe pour obtenir que le maire accepte de créer cette CEM urbanisme. Deux de nos élus (Marie-Odile Novelli et Antoine

Jammes) ont siégé activement dans l'ensemble des réunions de cette CEM, dont le fonctionnement était loin d'être satisfaisant.

Les deux CEM que nous créerons associeront des élus de tous les groupes, des représentants du mode associatif et de citoyens tirés au sort.

Lors de leur mise en place, nous définirons ensemble (élus et membres des commissions) le mode de fonctionnement.

Les sujets traités pourront être proposés par les élus, mais les commissions pourront également s'auto-saisir de sujets. Nous veillerons à impliquer les CEM en amont des projets pour qu'elles disposent du temps nécessaire pour produire un travail de qualité. En fonction des sujets traités, des groupes de travail spécifiques, faisant appel à des usagers ou des experts pourront être mis en place par la commission.

Les avis issus de ces CEM seront présentés et débattus en conseil municipal, les décisions revenant aux élus. Les avis des CEM seront mis en ligne sur le site web de la Mairie. Nous attachons aussi de l'importance au suivi de ces projets par ces commissions, une fois ceux-ci décidés par les élus. Un bilan annuel du travail de ces commissions sera présenté en conseil municipal et fera l'objet d'un article dans le journal municipal.

Question 3 : Selon quel(s) critère(s) considérerez-vous avoir réussi votre mandat ? Quelle trace souhaiteriez-vous laisser ?

Nous aurons réussi notre mandat si nous avons mis en œuvre :

- <u>transition énergétique</u>: une école et un gymnase éco-responsable, un réseau de chauffage urbain, la transformation de la C1 en BHNS.
- <u>transition écologique</u>: une ferme maraichère et pédagogique, la remise en place du CINE, l'éco-quartier de la Serve, le 100%bio et local dans la restauration communale
- <u>solidarité</u>: le plan communal handicap (dont un centre de loisirs mixte, jeux inclusifs), une résidence senior services, la salle polyvalente inter-communale, l'accompagnement des aidants,
- <u>démocratie</u> : un interlocuteur Métro, des visites de quartiers, un budget participatif.